

CHCS

Centre d'histoire et des sociétés contemporaines

ANR : APPEL À PROJETS GÉNÉRIQUE 2017

L'ANR lance pour la quatrième année consécutive son appel à projets générique. Il s'agit du principal appel à projets de l'exercice budgétaire 2017. Il est ouvert à toutes les disciplines scientifiques et à tous types de recherche, depuis les projets les plus fondamentaux jusqu'aux recherches appliquées menées dans le cadre de partenariats avec des entreprises et notamment les PME et les TPE.

Clôture pour le dépôt des pré-propositions (PRCI, PRCE, PRC, JCJC) et enregistrement des PRCI : 27 octobre 2016, 13 heures.

Calendrier : Clôture pour le dépôt des pré-propositions (PRCI, PRCE, PRC, JCJC) et enregistrement des PRCI : 27 octobre 2016, 13 heures. Envoi par l'ANR des résultats 1ere étape : mi-février 2017

Publics concernés : Il s'agit du principal appel à projets de l'exercice budgétaire 2017. Il

est ouvert à toutes les disciplines scientifiques et à tous types de recherche, depuis les projets les plus fondamentaux jusqu'aux recherches appliquées.

Appels concernés : Cet appel permet de candidater aux instruments de financement suivants :

- > Projets de recherche collaborative - International (PRCI)
- > Projets de recherche collaborative - Entreprises (PRCE)
- > Projets de recherche collaborative (PRC)
- > Projets Jeunes chercheuses – Jeunes chercheurs (JCJC)

Modalités de candidature : Le processus d'évaluation de l'appel à projets générique se déroule en deux étapes :

> **La première étape** : (hors PRCI) consiste à identifier les pré-propositions (NOUVEAU : 3 pages hors CV et bibliographie à mettre en annexe) pour lesquelles la rédaction d'une proposition détaillée se justifie au regard de l'originalité du concept / du sujet / de la problématique, de la pertinence vis-à-vis des orientations de l'appel à projets et des défis du PA 2017. A la fin de la première étape, de l'ordre de 2500 à 3000 déposants seront invités à soumettre une proposition détaillée.

> **La deuxième étape** : (PRCI inclus) a pour objectif de sélectionner les meilleures propositions en évaluant, l'excellence scientifique, la qualité de construction du projet et l'impact potentiel du projet décrit au sein d'une proposition détaillée (NOUVEAU : 20 pages hors CV et bibliographie à mettre en annexe). A l'issue de cette étape, l'ANR publie la liste des projets sélectionnés pour financement.

Documents clés :

- > Télécharger le texte complet de l'appel à projets générique 2017
- > Le plan d'action 2017 de l'ANR

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> En savoir plus

Contacts :

Tous laboratoires

DREdVal : recherche@uvsq.fr

Laboratoires CHCSC et DYPAC

Hélène Veillard

helene.veillard@uvsq.fr

